

# Sommaire

---

## Fonctionnaires

### **Voici le Chronogramme de 2019**

L'Expression - vendredi 18 janvier 2019

### **Zéréyé Zedou Narcisse (Secrétaire général) : «Nous avons décidé de prendre à bras-le-corps le problème de la Bni-gestion»**

L'Inter - vendredi 18 janvier 2019

### **Préfets et sous-préfets mis en alerte**

Soir Info - vendredi 18 janvier 2019

## Politique

### **Amadou Gon Coulibaly : « La Côte d'Ivoire est sur la bonne voie »**

Fraternité Matin - samedi 19 janvier 2019

### **Des déguerpissements ne sont pas à exclure**

Fraternité Matin - samedi 19 janvier 2019

### **Siandou Fofana dévoile ses projets en 2019**

Le Patriote - samedi 19 janvier 2019

### **Pas de libération pour Gbagbo et Blé Goudé; ce qui les attend maintenant**

Le Patriote - samedi 19 janvier 2019



Le calendrier de paiement du Stock des arriérés pour 2019 est désormais connu. Hier, le chronogramme pour cette année a été divulgué par la Plateforme des fonctionnaires.

## Voici le Chronogramme de 2019

COMMUNIQUE RELATIF AU CHRONOGRAMME DE PAIEMENT DU STOCK DES ARRIERES 2019		CHRONOGRAMME DE PAIEMENT EN 2019 DU STOCK DES ARRIERES			
Mois	Population concernée	Dernier matricule	Effectif	Observations	
Janvier	Anciens Retraités (1)	112770	1 466	Début de la prise en charge des ayants cause des bénéficiaires décédés (2)	
	En activité à 2 tranches	316240	4 433		
	Sous-total Janvier		5 899		
Février	Anciens Retraités	139387	2 022		
	En activité à 2 tranches	357466	5 051		
	Sous-total Février		7 073		
Mars	Anciens Retraités	Reste	1 448	Début de la prise en charge des nouveaux retraités (3)	
	En activité à 2 tranches	383870	4 047		
	Sous-total Mars		5 495		
Avril	En activité à 2 tranches	Reste	4 052		
	En activité à 2 tranches	150688	8 414		
	Sous-total Avril		12 466		
Mai	En activité à plus de 2 tranches	228990	7 596		
	En activité à plus de 2 tranches	245570	7 874		
Juin	En activité à plus de 2 tranches	263892	9 345		
	En activité à plus de 2 tranches	282445	10 782		
Juillet	En activité à plus de 2 tranches	303613	10 627		
	En activité à plus de 2 tranches	324318	10 384		
Août	En activité à plus de 2 tranches	344754	10 263		
	En activité à plus de 2 tranches	Reste	11 130		
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>108 429</b>		
dont Anciens Retraités			4 956		
En activité à 2 tranches			27 563		
En activité à plus de 2 tranches			85 910		

(1) Bénéficiaires à la retraite à la fin en 2018 et 2019  
 (2) Divers contractés en dossier  
 (3) Bénéficiaires à la retraite en 2019 ayant perçu le SDA en 2018 en qualité de bénéficiaires en activité. Doivent constituer un dossier

Les fonctionnaires peuvent pousser un ouf de soulagement. Comme l'avait affirmé le président de la Plate-forme des organisations professionnelles du secteur public de Côte d'Ivoire, Gnagna Zadi, dans une interview accordée à l'Ex-pression, le chronogramme de paiement du stock des arriérés 2019 est désormais connu. «Les paiements reprennent dès la fin du mois de janvier 2019. Un chronogramme de paiement sera disponible dès le début de l'année 2019 permettant ainsi à chacun de savoir quand il sera payé, les retraités ayant perçu le tiers de leur stock auront les deux tiers restants, les ayants-cause des fonctionnaires décédés seront payés», a-t-il indiqué. Ainsi, le paiement des retraités ayant perçu le tiers payant en 2018, se fera en trois vagues, de janvier à mars 2019. Les nouveaux retraités seront pris en compte à partir de mars 2019 et devront constituer un dossier. Les ayants-cause des bénéficiaires décédés, seront pris en compte à partir de janvier 2019. Ce sont 108 429 fonctionnaires qui sont concernés dont 4936 anciens retraités. L'ex-pression vous propose le communiqué de la Plate-forme des fonctionnaires et le chronogramme du paiement du Stock des arriérés 2019 ci-dessous.

**NAPARGALÉ MARIE**

DGI- AGE DU RESA-FISC / Le secrétaire général du Renouveau syndical des agents du fisc (Resa-fisc), l'un des principaux syndicats de la Direction générale des impôts(Dgi), Narcisse Zéreyé Zedou, situe les enjeux de l'assemblée générale extraordinaire prévue sur le site fiscal de Cocody, ce samedi 19 janvier 2019.

## Zéreyé Zedou Narcisse (Secrétaire général) : «Nous avons décidé de prendre à bras-le-corps le problème de la Bni-gestion»



La grève n'est pas une panacée, dit Zéreyé Zedou N., secrétaire général du Resa-fisc. (Photo/ DR.)

**Le secrétaire général du Renouveau syndical des agents du fisc (Resa-fisc), l'un des principaux syndicats de la Direction générale des impôts(Dgi), Narcisse Zéreyé Zedou, situe les enjeux de l'assemblée générale extraordinaire prévue sur le site fiscal de Cocody, ce samedi 19 janvier 2019.** Il y a, environ un mois, que vous teniez une assemblée générale sur la situation sociale des agents. D'où vient-il que vous décidiez de vous réunir à nouveau ? Je dois faire une précision. L'assemblée générale du 1er décembre était statutaire. Le bureau national a convoqué les organes afin de réfléchir sur la vie des agents à la direction générale des impôts. Mais, l'Ag qui aura lieu, ce 19 janvier 2019, se prononcera sur des questions ponctuelles. Au-delà de l'éternelle question du profil de carrière et du problème de nos camarades suspendus, l'élément majeur sera la question de la Bni-gestion. Il se trouve que, pendant plus de cinq (5) ans, pour certains, trois (3) ans, pour d'autres, des agents ont constitué une

épargne en espérant gagner un peu d'argent. Malheureusement, au dernier moment, c'est la désolation parce que les structures qui ont collecté cette épargne, sont dans l'incapacité, non seulement de respecter leurs engagements, mais aussi de rembourser le capital investi. Alors que ces mêmes structures avaient rassuré l'ensemble des agents sur le fait qu'il n'y aurait aucun risque. Aujourd'hui, ces agents ne savent pas à qui s'adresser. C'est la raison pour laquelle le Resa-fisc a décidé, à l'appel des agents, de prendre ce problème à bras-le-corps et de le poser aux nos autorités. Nous appelons les agents à venir nombreux à cette Ag afin de donner la force au Resa-fisc pour pouvoir rentrer dans leurs fonds. S'agissant de nos camarades suspendus, après l'Ag de décembre, nous avons rencontré la direction générale qui nous a dit qu'elle ferait diligence pour régler ce problème. Nous sommes dans l'attente de ce règlement et avons bon espoir que le Dg qui est un père de famille pour tous les agents, se penchera sur ce problème qui est un problème social voire humanitaire.

**Certains, parmi vous, considèrent la grève comme une option. Est-ce votre avis ?** La grève n'est pas une panacée. Il faut faire une meilleure analyse. La question de la Bni-gestion fait intervenir les agents et une structure, future rat-tachée à l'État, mais avec une gestion indépendante. Et cela n'a rien à voir avec les autorités. Aller à une grève serait rendre responsables le gouvernement et la direction. Non ! Ce que nous réclamons, c'est justice. Au sur-plus, nous souhaitons que la direction générale s'implique dans le règlement du dossier parce que ces structures ont encouragé les agents à souscrire au produit. En tout état de cause, c'est l'Assemblée générale qui décidera de l'attitude à adopter.

**Pourquoi le Resa-fisc n'est pas membre de la fédération des syndicats des impôts quand on sait que l'union fait la force ?** Ne pas être dans la fédération ne veut pas dire

qu'on n'est pas unis. La solution aux problèmes des agents réside dans l'unité. Mais, la création de cette fédération est un peu précipitée. Nous étions en discussion et nous avons fait savoir à nos camarades les contraintes qui étaient les nôtres. Nous avons créé un collectif plutôt qu'une fédération qui est plus contraignante. Le Resa-fisc a été créé, il y a pratiquement trois ans, et il a besoin de convaincre les agents quant à sa capacité à résoudre leurs problèmes. Entrer dans une fédération, c'est accepter de céder une partie de sa souveraineté. Donc nous avons demandé du temps à nos camarades. Malheureusement ils étaient contraints par un agenda et ils ont décidé de créer la fédération. Mais, la porte n'est pas fermée. Nous sommes toujours en discussion pour voir dans quelles mesures nous pouvons conjuguer nos efforts pour le bien-être des agents.

**KISSELMINAN COULBALY**



GRÈVE DANS LES PRÉFECTURES ET SOUS-PRÉFECTURES / La mission qui leur est confiée

## Préfets et sous-préfets mis en alerte

Un Télégramme officiel (T.o), selon nos sources, a été envoyé, le mardi 15 janvier 2019, par le ministère de l'Intérieur et de la sécurité, aux préfets et sous-préfets. Il demande à ceux-ci de relever les noms des agents qui ont repris le service, afin que leurs salaires mis sous contrôle, le mois dernier, soient débloqués. A cette question, la réponse des grévistes du Syndicat national des agents du ministère de l'Intérieur et de la sécurité de Côte d'Ivoire (Synamici), sur leur page facebook, ne s'est pas fait attendre: " On s'en fout! donnez nos primes d'incitation sinon la grève va toujours continuer". Ces propos ont été repris par le secrétaire général dudit syndicat, Yves Désiré Séry, lorsque nous avons eu des échanges téléphoniques, le mercredi 16 janvier 2019, en début d'après-midi. Rappelons que la grève a démarré le 5 novembre 2018, avec pour exigence: la signature du décret portant création de la police préfectorale, un statut garantissant l'emploi des gens de maison, la signature du décret portant octroi d'indemnités d'astreinte et de primes à tous les fonctionnaires et agents du ministère de l'intérieur et de la sécurité, avec les montants adoptés lors du séminaire des 17 et 18 octobre 2017 à Abidjan, et la signature du décret portant tarification des actes administratifs pour l'institution de primes à tous les fonctionnaires et agents du ministère de l'Intérieur et de la sécurité. Aussi, la mise en liberté de Aka Steven, Kouadio N'goran Raymond et Nonahin Fortuné, agents, respectivement de la sous-préfecture de Gagnoa pour les premiers et de la préfecture, pour le second, condamnés a 6 mois de prison séjournant à la prison civile de cette ville est demandée. Ils avaient été arrêtés, le mercredi 12 décembre 2018, à Ourahio, alors qu'ils faisaient observer la grève.

**DOMINIQUE FADEGNON**



Développement inclusif, émergence... / Le Premier ministre qui a représenté le Chef de l'État à la troisième Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique tenue à Dakar, au Sénégal, est rentré hier.

## Amadou Gon Coulibaly : « La Côte d'Ivoire est sur la bonne voie »

Développement inclusif, émergence...

Amadou Gon Coulibaly :

**« La Côte d'Ivoire est sur la bonne voie »**

Le Premier ministre qui a participé à la troisième Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique à Dakar, est rentré hier.



Au sortir de la morosité économique et des crises successives de ces dernières années, l'économie du continent africain est marquée, depuis 2017, par une accélération de sa dynamique de croissance. Outre les effets d'une conjoncture internationale favorable, d'une demande intérieure plus soutenue et de la hausse de la production agricole, la mise en œuvre concomitante des plans d'émergence au niveau des nations commence à porter ses fruits. Ce regain de croissance laisse place à un optimisme quant à la réalisation des changements nécessaires pour enclencher le modèle de transformation structurelle voulu par les pays aspirant à une émergence économique. Ce modèle de décollage économique qui se veut également source d'une mutation sociale vise une nette amélioration du niveau de vie des populations et une réduction considérable des inégalités et du chômage ». Telles sont les motivations des organisateurs de la Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique (Ciea) dont la troisième édition s'est tenue au Sénégal, organisée conjointement par le gouvernement du Sénégal, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), en partenariat avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (Bad), cette session a porté sur un thème central, à savoir: « émergence, secteur privé et inclusivité ». Entre plénières et panels, les dirigeants africains, les partenaires au développement et autres institutions ou administrations financières sont unanimes sur un fait : l'envol du continent africain qui élabore un modèle de développement basé sur ses ressources humaines, culturelles, sa propre politique de transformation structurelle, une industrialisation

pourvoyeuse d'emplois au profit de la jeunesse. résultat donc de la mise en œuvre de politiques et stratégies de développement ou d'émergence. En la matière, en Afrique, l'on dénombre deux types de pays, comme l'a bien signifié, jeudi, le Président du Sénégal (pays hôte), Macky Sall, dans son discours d'ouverture : ceux qui ont réussi leur transformation structurelle ou qui sont avancés dans la mise en œuvre des stratégies de développement (Afrique du sud, Maroc, Botswana, Rwanda...) et ceux qui sont lancés dans une dynamique vers l'émergence (Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Lesotho, Nigeria, Kenya, Zambie...). Dans les deux cas de figure, l'émergence ou le développement a des prérequis, à savoir que les dirigeants doivent s'assurer d'une stabilité politique, sécuritaire et améliorer l'environnement des affaires. « Nous avons participé à une conférence hautement instructive. L'on retient que pour assurer l'émergence de notre continent, il faut lui assurer une très bonne stabilité. Au regard des exemples et témoignages éloquentes, notamment en Asie », s'est félicité le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly. Avant d'énumérer les conditions pour réussir ou atteindre le développement et prétendre être sur le chemin de l'émergence : « Il nous faut aussi avoir des politiques économiques résolument tournées vers la promotion du secteur privé, véritable moteur de la croissance dans nos pays. L'état a un rôle de régulateur, mais il doit investir massivement dans les infrastructures, dans tous les domaines, en vue de permettre la compétitivité de notre économie. Nous devons améliorer l'environnement des affaires dans nos pays et favoriser l'éclosion des Pme pour les rendre attractives en vue de créer des emplois. Il faut également transformer nos économies et passer d'une économie d'exportation de matières premières à une économie où l'on transforme ces matières premières pour créer des emplois pour notre jeunesse ». Ces conditions, à la lumière des interventions et témoignages entendus, sont plus ou moins respectées en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire, à en croire Amadou Gon Coulibaly. « Il apparaît très clairement que le continent est sur la bonne voie. De bonnes politiques économiques sont menées dans nos pays et en Côte d'Ivoire notamment », a-t-il précisé.

**Inclusion sociale** La Côte d'Ivoire est aussi sur la bonne voie en matière d'inclusion sociale. Une question qui était également au centre des débats à Dakar. « L'inclusion sociale est un défi majeur pour les pays africains », disait Macky Sall. À ce niveau, la Côte d'Ivoire peut s'enorgueillir



Le Premier ministre sénégalais, Mahammed Boum Abdallah Dionne et son homologue ivoirien Amadou Gon Coulibaly, lors de la troisième Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique, à Dakar. (PHOTOS : CABINET PREMIER MINISTRE)

de se classer parmi les pays qui placent au cœur des actions gouvernementales, l'amélioration des conditions de vie de son peuple. « Au cours des assises de Dakar, il été question de l'inclusivité. Pour nous, la croissance économique doit être inclusive, partagée. Ce qui nous rappelle la décision du Président Alassane Ouattara qui a instruit le gouvernement de renforcer son programme social pour les deux ans à venir. Je constate donc que nous sommes sur la bonne voie. Les recettes que nous appliquons chez nous sont reconnues comme les meilleures pour aller à l'émergence, assurer la prospérité du pays et améliorer les conditions de vie des populations ». En définitive, l'édition 2019 de la Ciea aura été une réussite, au regard des expériences partagées qui ont montré que les recettes de développement sont pareilles d'un pays à l'autre, tout comme l'assainissement de l'environnement des affaires, la stabilité politique et sécuritaire qui constituent un gage pour l'émergence des états africains. Pour toutes ces raisons, Amadou Gon Coulibaly a souhaité que ce genre de rencontres soit pérennisé. De ce point de vue, les organisateurs de la Ciea 2019 semblent avoir atteint leurs objectifs, à savoir que ces assises de Dakar avaient pour objet d'approfondir le débat et de proposer des solutions pratiques pour les plans d'émergence africains, via un engagement visible du secteur privé national soutenu par de solides partenariats avec l'état en vue d'une croissance forte, résiliente, inclusive et qui valorise les potentialités de tous les territoires. Ce qui a permis aux participants de faire le point sur la marche des pays africains vers l'émergence et de capitaliser les meilleures pratiques permettant de garantir l'inclusivité des dynamiques d'émergence et d'échanger sur les meilleures initiatives concourant à renforcer le rôle du secteur privé dans les processus d'émergence..

**émergence : La Malaisie, une école !** La troisième Conférence internationale pour l'émergence de l'Afrique (Ciea) qui prend fin, aujourd'hui, à Dakar, a été l'occasion de promouvoir les cas-écoles de développement réussi. La participation du Premier ministre de la Malaisie, le Dr Mohamad Mahathir, voulue par le Président sénégalais, dont le pays a organisé cette édition de la Ciea, n'est pas fortuite. Elle s'inscrit dans le cadre de la promotion des bonnes pratiques de développement ou d'émergence à partager avec les pays africains pour booster leurs différents plans d'émergence en cours d'exécution. Tous les observateurs sont unanimes à dire que la Malaisie est un modèle de développement réussi qui doit inspirer les états dans leur marche vers l'émergence. Le succès de la Malaisie repose, selon le Dr Mohamad Mahathir, sur la stabilité sociale et la maîtrise de la transformation structurelle. Pays pauvre et sans espoir en 1960, la Malaisie a pu se hisser au niveau des états les plus dynamiques au monde. « Parce que le pays a su négocier son indépendance pour affronter les grands défis du

développement en comptant sur ses propres forces, ses propres potentialités, ses propres ressources. La stabilité dont fait preuve ce pays asiatique fait de lui un pays d'accueil des investissements étrangers. D'où le fait que des entreprises multinationales investissent les marchés des autres pays en développement, notamment ceux d'Afrique. C'est aussi la conséquence d'un meilleur profit de la diversité ethnique, religieuse, du maintien d'un parfait équilibre entre la tradition et la modernité où coexistent des symboles d'une monarchie et des institutions dignes d'une démocratie parlementaire et d'un état moderne. La tolérance, le sentiment national, l'exportation des produits manufacturiers, électriques et électroniques sont autant d'atouts qui forcent l'admiration. Un exemple pour les «états africains dans la conduite de leur politique de développement ou qui visent l'émergence.

**GERMAINE BONI**



Embellissement des villes / Le ministre de la Ville, François Albert Amichia, a achevé sa tournée du 17 au 18 janvier par les communes de Bingerville et Grand-Bassam.

## Des déguerpissements ne sont pas à exclure



Le ministre François Amichia compte sur la collaboration des collectivités, la solidarité gouvernementale et les populations pour réussir sa mission. (PHOTOS: D.R.)

La tournée du ministre de la Ville, François Albert Amichia, à Bingerville et Grand-Bassam, hier, lui a permis de constater qu'après la cité Feh Kessé, des maisons sont construites dans ou aux abords de ravins, dans des zones non viabilisées, des habitations près de la ligne à haute tension électrique, dans des bas-fonds. Des pâturages ont même été réalisés pour l'élevage de bœufs. Conséquences : ces constructions présentent des risques d'inondation et d'accessibilité. Le long de l'autoroute menant à Grand-Bassam, certains ont respecté les dispositions réglementaires d'occupation des espaces autoroutiers de 100 m des accotements. Ce qui n'est pas le cas pour certaines constructions de logements et d'entrepôts d'usine. Face à cette situation, le ministre a confié qu'il ne s'agit pas de prime abord de sévir mais au vu de l'anarchie observée dans des réalisations, il a fait remarquer que les auteurs ne sont pas à l'abri d'un déguerpissement. Les services techniques du ministère travailleront sur le sujet afin de faire des recommandations. « Avec les inondations qui ont endeuillé des familles l'an dernier, le Président de la République a pris des décisions fermes concernant ceux qui ont construit des maisons dans des bassins d'orage. S'inscrivant dans sa vision, nous mettons l'accent sur la sensibilisation. Toutefois, des instructions seront données pour des contrôles dans le secteur du logement. Cela se fera en collaboration avec les ministères concernés. Il s'agit ainsi de mieux apprécier la situation sur le terrain. Avant d'ajouter : « Il y a une solidarité gouvernementale et la transversalité du ministère de la ville n'est pas un frein à son fonctionnement ». Des dispositions seront prises pour encourager ceux qui respectent les règles. Les contrevenants subiront la rigueur de la loi », dira-t-il. Le ministre a certes entamé sa tournée d'imprégnation des réalités sur le terrain dans les communes de Yopougon,

Adjamé, Cocody, Port-Bouët, Grand Bassam, mais il ne s'arrêtera pas à ce niveau. Yamoussoukro, San Pedro et bien d'autres localités accueilleront ultérieurement sa délégation. François Albert Amichia a fait une précision. « Ses missions s'étendent à toutes les villes de la Côte d'Ivoire. Ce pays aspire à l'émergence. Il est bon qu'il présente un visage attrayant pour favoriser les investissements et susciter la venue de touristes. Faire de chaque région une ville modèle fait partie de nos objectifs. L'Etat a transféré une partie de ses compétences aux collectivités qui doivent aussi s'inscrire dans cette voie et lever les obstacles qui se présentent. » Koupo Gnoleba, conseiller technique du ministre, a, à travers une présentation, expliqué aux journalistes le contexte de ces visites de terrain du 17 au 18 janvier. Une tournée sur la réalité du terrain, a-t-il indiqué.

**CHRISTIAN DALLET**

Tourisme et loisirs / 2019 sera une année déterminante pour la réalisation des projets touristiques issus du programme «Sublime Côte d'Ivoire ».

## Siandou Fofana dévoile ses projets en 2019



Le ministre du Tourisme et des Loisirs a exposé sur les projets 2019

SOGONA SIDIBÉ

2019 sera une année déterminante pour la réalisation des projets touristiques issus du programme «Sublime Côte d'Ivoire ». Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, l'a déclaré, jeudi dernier, à la cérémonie d'échange de vœux avec les structures sous tutelles et les agents du ministère. En effet, dès la fin du mois de janvier, la signature d'une convention de huit milliards de francs CFA avec des institutions bancaires marquera le lancement du projet des relais paillotes prévu pour démarrer en février. Ensuite, le ministre Siandou Fofana a annoncé le démarrage du projet « Plage pour tous » et celui d'« Akwaba kiosque » en vue de la promotion de l'artisanat. Les travaux du projet « Akwaba parc » sont également prévus pour le premier trimestre 2019. A en croire le ministre du Tourisme, le programme "Sublime Côte d'Ivoire" qui englobe tous ces projets, vise à faire du tourisme, le 3ème pôle de développement économique de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2025. «Nous avons la chance d'avoir une meilleure stratégie qui a été entièrement financée par le gouvernement de Côte d'Ivoire au titre du budget alloué au fonds d'étude. Et le Premier ministre a décidé de faire payer cette étude. Elle a été entièrement payée à hauteur de 590 millions de francs CFA», a-t-il salué. Mais avant, le ministre s'est félicité du nombre de touristes à avoir visité la Côte d'Ivoire en 2018. Selon les chiffres, il oscille autour de 3,4 millions. « Cela peut continuer et la dynamique peut être entretenue si nous avons des produits d'appels », a-t-il indiqué. C'est pourquoi, il a invité tous ses collaborateurs à s'investir dans la réalisation des différents projets et à faire du ministère, un « véritable moteur de générateur d'emploi pour les jeunes. »

CPI : APRÈS LA DÉCISION DE LA CHAMBRE D'APPEL

# Pas de libération pour Gbagbo et Blé Goudé; ce qui les attend maintenant

Après le maintien de Gbagbo et Blé Goudé en prison

## Vers une longue bataille judiciaire



Voici les nouvelles "armes" de Fatou Bensouda

Une désillusion pour leurs parti-sans et un soulagement pour les victimes. Malgré leur acquittement, prononcé par la Chambre préliminaire de 1ère instance I de la Cour pénale Internationale (CPI), le mardi 15 janvier dernier, Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé, seront maintenus en détention au moins jusqu'en février prochain. Hier, la Chambre d'appel de la Cour pénale internationale (CPI) a rejeté la décision de la Chambre de première instance I concernant la mise en liberté des deux détenus suite à leur acquittement. Cette décision a été arrêtée à la majorité, les juges Howard Morrison et Piotr Hofmański joignant une opinion dissidente. Après avoir suspendu l'effet de la décision de la Chambre de première instance I sur la mise en liberté de Gbagbo et Blé Goudé, la Chambre d'appel a programmé une audience, le 1er février 2019. Ce jour-là, elle entendra d'autres arguments sur cet appel. Par ailleurs, la Chambre a ordonné la présentation du mémoire d'appel du procureur au plus tard le 23 janvier 2019 ainsi que les réponses y afférentes de Laurent Gbagbo, de Blé Goudé et des victimes participant à la procédure au plus tard le 29 janvier 2019. Manifestement, c'est une autre paire de manche judiciaire qui commence entre l'accusation et la défense. Car, la procureure Fatou Bensouda a, en fait, fait deux appels. Le premier, sur laquelle la Chambre d'Appel vient de se prononcer, concerne la « libération immédiate » des deux détenus. C'est d'ailleurs sur cet appel que les cinq juges de la Chambre d'Appel vont statuer dans deux semaines. A cette occasion, Mme Bensouda présentera de nouveaux éléments pour soutenir sa requête visant à maintenir en détention Laurent Gbagbo et Blé Goudé. Et la Chambre d'Appel rendra sa décision. Soit, ils sont libérés. Soit, ils restent prison. S'ils venaient à être relâchés, la partie ne sera, pour autant, pas finie, parce que le second appel du procureur de la CPI Mme Bensouda porte sur la décision d'acquiescement. Là, c'est un nouveau procès qui débute, comme nous l'avons indiqué dans notre livraison d'hier, et qui, selon nos informations, pourrait durer au minimum deux ans. « Le Procureur de la CPI a décidé d'apporter

d'autres preuves, sans doute plus accablantes que celles qui ont été présentées devant la Chambre préliminaire de 1ère instance I. De plus, elle a aussi choisi de changer de fusil d'épaule. Si dans un premier temps, elle a axé l'acte d'accusation sur la culpabilité des crimes commis durant la crise postélectorale de 2010-2011, elle a choisi cette fois-ci d'opter pour la responsabilité de Laurent Gbagbo et Blé Goudé, dans ce conflit qui a occasionné officiellement 3000 morts. Et là, on ne peut pas dire que Laurent Gbagbo, en tant que président de la République et chef suprême des armées, n'est pas responsable des actes commis par les forces de l'ordre qui étaient sous ses ordres. Idem pour Blé Goudé, avec les Jeunes Patriotes», explique notre interlocuteur. Pour rappel, l'ex-président de la République de Côte d'Ivoire et son «général de la rue » sont poursuivis pour des charges de crimes contre l'humanité (meurtre, viol, autres actes inhumains ou – à titre subsidiaire – tentative de meurtre, et persécution) perpétrés dans le contexte des violences post-électorales en Côte d'Ivoire entre le 16 décembre 2010 et 12 avril 2011.

THIERRY LATT